



BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

Info de vos élus

01/12/2021

Idf Ouest



Sophie
CREPEAUX
06 98 54 95 03



Juan Antonio
GONZALEZ
06 67 24 54 97



Claudine
OMS
07 61 41 04 82 82



Yannick
MARGERIE
06 73 98 52 45



Stéphanie
BOUKOBZA

Afin d'améliorer vos conditions de travail, vos élus Cfdt sont revenus sur:

- L'évaluation de la charge de travail
- Le formation
- La santé
- Le paiement des heures supplémentaires

CHARGE DE TRAVAIL : Tabou or not Tabou, that is the question ?

La direction se satisfait des **50 renforts** annoncés pour 2021

Mais pour les **élus Cfdt** cela n'est pas suffisant comparé aux **155 suppressions** de postes en 2020 sur notre région

Et seuls vos **élus Cfdt** ne sont pas satisfaits des explications apportées par la direction sur l'outil **CESAR**

Conscients que l'évaluation de la charge de travail ne saurait être uniquement calculée, au-delà de réitérer leur demande de communication du guide des temps opératoires déterminés par BNP PARIBAS pour chaque tache et qui sont utilisés à chaque présentation, notamment dans celle des projets de restructuration et de réorganisations, pour justifier les suppressions de postes, **les élus Cfdt rappellent l'écart toujours aussi important qui existe entre les conditions du travail prescrit et celles du travail réel, notamment dans les agences, écart malheureusement non sans conséquences sur la motivation et la santé des salariés.**

Pour **la Cfdt** ces éléments justifient d' une expertise indépendante ,extérieure qui permettrait aux salariés de s'exprimer sur leur ressenti, expertise à laquelle les élus majoritaires ne souhaitent toujours pas accéder.

FORMATIONS

Si leur non-réalisation est difficilement sanctionnable, les formations obligatoires (environ 7 jours par an selon la direction) **peuvent donner lieu à une mobilité fonctionnelle**. Dans le contexte spécifique de difficultés RH que nous connaissons sur notre région, nous demandons à la direction de faire preuve de souplesse et de discernement à l'égard des salariés qui ne les auraient pas encore réalisées. La direction nous confirme que les formations doivent bien être sanctuarisées dans les agendas.

LA SANTÉ

Dans le cadre des mesures de prévention prises par BNP PARIBAS, **les événements festifs sont actuellement annulés**. Comme l'an passé, pour salariés des agences, des CBP et des espaces TPE éligibles aux budgets festifs, ils seront remplacés par l'attribution de paniers cadeaux individuels.

Ayant constaté à plusieurs reprises sur des photos et des vidéos l'absence de port du masque, **les élus Cfdt ont obtenu la confirmation que le port du masque reste obligatoire sauf quand les salariés sont isolés dans leurs bureaux individuels.**

Un outil de mesure de la qualité de l'air est en test sur Nanterre. A l'approche de l'hiver qui limitera les possibilités d'aération et de ventilation, **nous demandons son déploiement sur l'ensemble des sites de notre région suivant les recommandations figurant dans le protocole sanitaire national.**

Important Inca:

lors d'un changement de rythme de travail n'oubliez pas de faire le changement sur Inca.

VOS REPRÉSENTANTS

Sophie CREPEAUX

Claudine OMS

Christine DELSAHUT

Adama FAYE

Juan-Antonio GONZALEZ

Amel HASSANE

Stephanie BOUKOBZA

Valérie VERMONT

Yannick MARGERIE

UNICC

Avis favorable des élus de la Cfdt sur le projet de déclinaison de la filière dédiée aux collaborateurs sur IDF Ouest.

Pour rappel, il s'agit de la création d'un nouveau territoire sur IDF Est et Ouest. Nous avons demandé des clarifications sur les modalités de répartition des ventes et l'affectation des résultats entre régions. Idem pour l'affectation des salariés aux activités sociales et culturelles du CSEE.

PRÉSENTATIONS PAR LA DIRECTION

- **De l'intégration des services de santé au travail** des territoires non couverts actuellement par le Service Santé au Travail de BNP PARIBAS en IDF en raison de l'harmonisation demandée par la l'Inspection du Travail. Chartres et Orléans ne sont pas intégrés, ces territoires gardent leurs médecines inter professionnelles
- **Sur Mantes, présentation des projets de déménagement de l'équipe de direction et des experts** (CSI, CSEP, CPE et Expert Crédit) sur le site d'Elisabethville (agence récemment fermée dont les locaux appartiennent à BNP PARIBAS) **et de la modification du rythme de travail du pôle pro** actuellement du lundi au vendredi pour passer du mardi au samedi.

CPE et Pôle de Contrôle

La clientèle actuellement suivie par les CPE basculera automatiquement en Affinité sans tarification.

Pôle Régional de Contrôle: Les salariés du pôle régional de contrôle permanent sont au variable historique et non au variable de référence. Il n'y a donc pas de référence métier.

HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Réponse de l'avocat:

« Les heures supplémentaires réalisées à la vue des supérieurs hiérarchiques et qui n'ont entraîné aucune réaction de ceux-ci sont indiscutablement dues.

Il est possible sur ce point de faire intervenir l'inspection du travail, le non-paiement de ce type d'heures supplémentaires étant constitutif du délit de travail dissimulé. »

Et encore des refus d'une direction manifestement toujours aussi résistante au changement suite à nos demandes sur:

- De l'enquête sur le ménage menée auprès des DIA,
- Du recensement des caméras filmant des salariés en continu à l'accueil.
- Du tableau des rémunérations moyennes par poste type pour la région.
- D'intégrer dans l'entretien annuelle d'évaluation l'échange pourtant obligatoire sur la charge de travail pour les cadres au forfait et les salariées étant revenues de congé maternité,
- De nous communiquer les rapports complets de la médecine du travail,
- De revenir sur les refus de verser les primes de médailles (20 et 30 ans) pour les salariés ayant déposé tardivement leur dossier malgré une ancienneté effective acquise et attestée aussi bien par le diplôme que par le relevé CNAV,
- Des résultats complets et détaillés par site pour les enquêtes Pulse,
- Des performances commerciales à mettre en rapport avec la situation des effectifs,
- Des contrôles du ménage et de la désinfection menés par IMEX depuis le début de la crise sanitaire,
- D'ouvrir une négociation sur une troisième journée de télétravail pour les salariés qui auront plus d'une heure de transport matin et soir après le déménagement de Sainte-Cécile sur MAC 19,
- D'ouvrir une négociation régionale sur la prise en charge des frais de transport et de restauration des charges de renfort.
- D'accorder le droit aux frais de garde pour les salariés dont le conjoint est au chômage et malgré le caractère discriminant que constitue leur vulnérabilité économique.

 **Vote favorable des élus sur le budget prévisionnel**

2022 du CSEE IDF Ouest qui comprend la privatisation du Parc Astérix sur un dimanche, une offre de voyages (Marchés de Noël de l'est de la France) et l'attribution de chèques cadeaux dans le cadre du lancement du nouveau site du CSEE qui sera aussi disponible via une application mobile.

